

Communiqué de presse

Le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres signe une convention entre le Point Passerelle et EDF

Engagés contre la précarité, EDF et le Point Passerelle du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres ont décidé de s'allier. Ils souhaitent accompagner leurs clients en difficultés qui peuvent avoir du mal à honorer les factures énergétiques dans leur budget.

La signature de cette convention va permettre aux conseillers de Point Passerelle d'entrer en contact direct avec le Pôle Solidarité Grand Centre d'EDF, de trouver des solutions aux difficultés rencontrées et de pouvoir établir des échelonnements de paiement adaptés à la situation des requérants.

Les conseillers du Point Passerelle collecteront les informations nécessaires pour permettre un contrôle de l'adéquation du tarif souscrit auprès d'EDF, au regard des besoins des ménages. En parallèle, avec les membres de l'Association d'Accompagnement, ils bénéficieront d'une information par EDF sur les tarifs sociaux de l'énergie, le programme Habiter Mieux et d'une sensibilisation aux gestes éco-efficients.

Cette convention a été signée le 30 janvier, à la Caisse régionale à Saintes, par **Christian HENAULT, responsable régional solidarité EDF Commerce Grand Centre, et Jean Guillaume MENES, directeur général de la Caisse régionale**. Etaient également présents : Michèle MARCHAL, correspondant solidarité EDF Poitou-Charentes, Alain MINAULT, président de la Caisse régionale, et Philippe GEOFFROY, président du Comité Passerelle.

EDF est un acteur engagé dans la lutte contre la précarité et la solidarité. Il poursuit et développe l'accompagnement de ses clients en difficulté en partenariat avec les acteurs sociaux et en leur offrant la possibilité de recourir à des structures spécialisées dans la médiation sociale.

Point Passerelle du Crédit Agricole est un dispositif mis en place par la Caisse régionale, destiné à soutenir les personnes fragilisées par un accident de la vie, en référence aux valeurs mutualistes du Crédit Agricole : proximité, responsabilité et solidarité.

Il a confirmé, en 2014, son utilité et son efficacité en accompagnant 180 familles. Chômage, séparation ou maladie sont le plus souvent à l'origine des difficultés touchant toutes les générations. Les conseillers, relayés par les bénévoles de l'Association, travaillent avec les acteurs sociaux pour établir rapidement des propositions économiques et sur le plan humain.

Contacts Presse :

- pour le Crédit Agricole, Anny Brizard – 05 49 78 61 57 – Céline Meunier – 05 49 78 50 51
- pour EDF, Richard Tremouilles – 02 18 37 21 24